

Communiqué de presse

Mardi 27 novembre 2018

Elections des représentants étudiants

au Conseil d'administration du Crous de Nantes Pays de la Loire



Mardi 27 novembre 2018, tous les étudiants des Pays de la Loire sont appelés à élire leurs représentants étudiants au sein du Conseil d'administration du Crous de Nantes Pays de la Loire.

Le Crous

Le Crous de Nantes Pays de la Loire est un établissement public administratif qui a pour mission d'améliorer les conditions de vie et de travail des étudiants.

Il propose des structures d'hébergement à loyers modérés (Cités U' et Résidences U'), des prestations de restauration au meilleur coût (Restos U', Cafet'...), des dispositifs d'aides (bourses, aides financières spécifiques, assistantes de service social, offres de jobs...) et des actions favorisant l'épanouissement personnel (action culturelle, animation des campus...).

Le rôle des étudiants élus

Elus pour 2 ans, les représentants étudiants participent au Conseil d'administration du Crous ainsi qu'aux différentes commissions du Crous (aides financières, projets culturels...). Ils interviennent dans l'élaboration des projets, participent aux prises de décisions et font des propositions afin de faire valoir les intérêts des 131 000 étudiants ligériens.

Le scrutin

En Pays de la Loire, les représentants étudiants sont élus en fonction de deux collèges. 4 sièges sont à pourvoir pour le collège 1 (départements de la Loire-Atlantique et de la Vendée) et 3 sièges pour le collège 2 (départements du Maine-et-Loire, de la Mayenne et de la Sarthe).

Un Vice-président étudiant est ensuite élu parmi les 7 membres titulaires étudiants par l'ensemble des membres du Conseil d'administration.

Le scrutin se déroulera le mardi 27 novembre 2018 dans 107 bureaux et sections de vote répartis dans des structures du Crous, des établissements d'enseignement supérieur (Université, Ecoles) et des lycées avec sections post-bac sur l'ensemble du territoire régional.

Des débats publics

Des débats pré-électoral réunissant l'ensemble des organisations étudiants présentes lors du scrutin se dérouleront aux dates suivantes :

- **Collège 1** : Mardi 20 novembre 2018 à 13h30 au Crous(S)pace'Tertre – 2, route de la Jonelière à Nantes
- **Collège 2** : Jeudi 22 novembre 2018 à 12h30 au Resto U' Belle Beille – 3, boulevard Lavoisier à Angers

Retrouvez toutes les informations sur www.crous-nantes.fr

Contact Presse :

Alexandre Héligon / 02 40 37 13 21 / 06 89 36 29 85 / responsable.communication@crous-nantes.fr